

spirituelles, il est recommandé bien spécialement à toutes les associées de prier chaque jour pour les malheureux. On les exhorte à cette intention à offrir leurs exercices de religion et leurs pratiques de piété, surtout la messe, et la communion, le chapelet etc.etc. En outre, chaque associée s'engage à réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave* avec cette courte invocation : *Jésus nu et dépouillé de tout sur la croix, ayez pitié de nous.* On s'unira d'intention tous les jours à la messe qui se dit à la cathédrale pour les besoins généraux du diocèse, et les nécessités particulières des associés. Le samedi est spécialement consacré à prier pour que toutes les bonnes œuvres du diocèse qui sont toutes recommandées au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, reçoivent de ce Cœur plein d'amour l'accroissement dont elles ont besoin.

XV. Notre St.-Père le Pape ayant bien voulu approuver la présente as-

socia
dulg
de c
qu'il
mem
d'un
dern
grége
pour
nière
fessa
nian
églis
tife ;
de p
St.-V
Ste.
Ste.
indu
un a
seur
péni
l'asso
genc
œuvr